



COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

SYNTHÈSE D'AVIS

23 JUIN 2021

infliximab
REMSIMA 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion

Réévaluation

► L'essentiel

Avis favorable au maintien du remboursement dans

- le traitement de la maladie de Crohn active, modérée à sévère, chez les patients adultes qui n'ont pas répondu malgré un traitement approprié et bien conduit par un corticoïde et/ou un immunosuppresseur ; ou chez lesquels ce traitement est contre-indiqué ou mal toléré,
- le traitement de la maladie de Crohn active fistulisée, chez les patients adultes qui n'ont pas répondu malgré un traitement conventionnel approprié et bien conduit (comprenant antibiotiques, drainage et thérapie immunosuppressive)

Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la Commission de la transparence disponible sur www.has-sante.fr